

# PROMOTION D'UNE EXPLOITATION MINIÈRE DURABLE ET RESPONSABLE

L'ANAIM a pour mission de planifier, concevoir et réaliser des infrastructures adaptées aux besoins du secteur minier, en veillant à leur intégration harmonieuse dans l'environnement et en favorisant le développement économique local.



## Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois



N°791/ LUNDI 29 JUIN 2026

Hebdomadaire / [www.jaoguinee.com](http://www.jaoguinee.com)

Prix : 3000 GNF

### APPELS D'OFFRES

#### MINISTÈRE DE LA PECHE

- AVIS D'APPEL D'OFFRES.....P/03
- AVIS DE REPORT DE DATE LIMITE.....P/04

#### MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE / PT2S

- APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/04

#### MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

- APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/05

- AVIS APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/06

### PROGRAMME SIMANDOU 2040

Un pont vers la prospérité !

*La Guinée, notre Paradis*  
TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION



# Guinée

## SCOOP GUINEE

L'infos de guinee en temps reel

[www.jaoguinee.com](http://www.jaoguinee.com)

### Conseil



## Comment encourager une utilisation saine des réseaux sociaux chez les ados ?

### ANNONCES LEGALES



#### UNE ENTREPRISE DE LA PLACE VENTE DE MACHINE Heidelberg KORD

- Type de machine : Presse offset feuille à feuille monocouleur (Einfarben).
- Format maximal du papier : 46 × 64 cm (Format In-Quarto / Demi-raisin).
- Format minimal du papier : 14 × 18 cm.
- Surface maximale d'impression : 45 × 64 cm.
- Vitesse maximale : Jusqu'à 6 000 feuilles par heure.

#### Dimensions et caractéristiques physiques

- Longueur : 2 190 mm (2,19 m)
- Largeur : 1 450 mm (1,45 m)
- Hauteur : 1 430 mm (1,43 m)
- Poids total : Environ 2 650 kg (2,65 tonnes)

**Prix : 160 000 000Gnf à discuter**

Tel: +224 611 331 745





CONSEILS  
DU JOUR

# Comment encourager une utilisation saine des réseaux sociaux chez les ados ?

situation semblable à la leur.

## 2. Créer une plateforme

Alors que certains enfants travaillent dur pour développer leurs talents et leurs passions, les réseaux sociaux sont parfaits pour partager leur travail avec les autres. Ils peuvent notamment y publier leurs œuvres d'art pour gagner en reconnaissance et parfois même les vendre. C'est aussi un excellent moyen pour les jeunes adultes d'élargir leur réseau et de contacter des membres bien établis dans leur domaine respectif, ce qui est particulièrement intéressant pour les scientifiques ou les artistes en herbe !

## 3. Faire le bien

Peut-être plus que toute autre chose, les réseaux sociaux apprennent à nos enfants qu'il est possible de faire entendre leur voix et de contribuer à changer les choses. Des plateformes comme Instagram et X (anciennement Twitter) peuvent être des instruments efficaces pour sensibiliser aux enjeux planétaires du moment et même avoir un impact concret sur des questions comme la déforestation et la famine par le biais de dons, de pétitions et de rassemblements. Les jeunes peuvent acquérir des connaissances précieuses pour devenir des citoyens responsables et des êtres humains bienveillants et soucieux du monde dans lequel ils vivent grâce à tous ces canaux.

Comment encourager une utilisation saine des réseaux sociaux chez les jeunes ?

Compte tenu des nombreux avantages et inconvénients des réseaux sociaux, il est important d'élaborer une stratégie visant à en profiter pleinement sans courir de danger. Une étude a ainsi analysé les uns et les autres, afin de mieux comprendre comment nous autres parents pouvons aider nos enfants à adopter de bonnes habitudes.

Voici quelques idées tirées de cette étude, ainsi que plusieurs de mes méthodes préférées pour veiller à leur santé et leur sécurité sur ces plateformes :

### 1. Suivre une variété de comptes

S'abonner à un grand nombre de comptes différents permet de se faire un aperçu plus représentatif des autres utilisateurs et de leurs idées. Aujourd'hui plus que jamais, il faut examiner certaines questions sous tous leurs aspects afin d'en avoir une vraie vue d'ensemble.

D'ailleurs, je vous recommande vivement de rappeler à votre enfant l'importance de rechercher des informations auprès de plusieurs sources avant de tirer des conclusions.

### 2. Faire attention

L'une des stratégies pour garder une relation saine aux réseaux sociaux consiste à faire des pauses régulières afin de réfléchir aux sentiments qu'ils suscitent en nous. Si votre enfant ressent souvent de la tristesse, de la frustration ou de la colère en s'en servant, il est peut-être temps de changer de routine ou de faire autre chose pendant un certain temps.

Ce n'est un secret pour personne : les réseaux sociaux occupent désormais une place importante dans la vie de la grande majorité des adultes et des ados. Permettant de garder contact avec des proches, de rester au courant de tous les événements du moment ou encore, évidemment, de regarder du contenu divertissant, ils sont de plus en plus incontournables chez les jeunes. En France, par exemple, 90 % des 12-17 ans ont un smartphone et 68 % d'entre eux utilisent régulièrement ces plateformes – une proportion qui passe même à 87% chez les 11-12 ans.

Si les effets négatifs des réseaux sociaux sur les enfants et les ados sont bien connus, il faut néanmoins également en souligner les nombreux avantages : une utilisation saine peut offrir de formidables opportunités en matière de socialisation, d'apprentissage et de soutien, ce qui ne manquera pas de les aider dans la vie. Il s'agit donc surtout de s'en servir de manière réfléchie et équilibrée.

Les réseaux sociaux présentent-ils des avantages pour les jeunes ? À bien des égards, les réseaux sociaux remplissent leur objectif, à savoir fournir une plateforme dont les utilisateurs peuvent interagir positivement les uns avec les autres et partager leurs expériences. Les ados s'en servent beaucoup pour échanger avec leurs camarades en dehors de l'école et partager du contenu amusant ou éducatif.

Ces services peuvent offrir à nos enfants un outil précieux pour communiquer avec de nouveaux amis et rester impliqués dans la vie des autres. Ils peuvent également les aider à mettre en pratique leurs compétences en communication et à gagner en confiance lors de leurs interactions dans la vie réelle.

À vrai dire, la recherche montre qu'une utilisation saine des réseaux sociaux pourrait être une méthode efficace pour promouvoir l'éducation et le bien-être mental des ados. Outre leurs bienfaits d'ordre général, ces plateformes présentent d'énormes avantages plus spécifiques. Elles sont ainsi idéales pour :

### 1. Chercher une communauté

Les réseaux sociaux regorgent de groupes dédiés à des sujets précis, endroits parfaits pour trouver des personnes avec les mêmes hobbies, besoins ou problèmes que soi, par exemple. Ils peuvent d'ailleurs être d'une grande utilité aux ados qui se sentent marginalisés ou seuls, en leur offrant un espace sûr où interagir avec d'autres jeunes dans une

[journaldesappelsdoffres@yahoo.fr](mailto:journaldesappelsdoffres@yahoo.fr) / [journaldesappelsdoffres@gmail.com](mailto:journaldesappelsdoffres@gmail.com)

N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67

J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - ARRETE N°2012/ 7132 MJ/

CAB - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia

#### ADMINISTRATEUR GENERAL:

Directeur de Publication

Ahmed Chamsoudine Cherif

664 23 78 73 / 655 23 78 73 / 628 23 78 73

#### RESP. COMMERCIAL ET LOGISTIQUE:

Mory Koné

611 33 17 45

#### Administrateurs

Alpha S Bah Fisher: 666 35 64 42

Responsable ventes et abonnements

Aissatou Barry: 622 20 01 69

Impression: Vision 2000 Communication Plus

#### COMPTABILITÉ & FINANCE:

Mohamed Maciré Conté

621 35 93 03 / 666 32 58 76

#### MONTAGE /GRAPHISME/INFOS

Fodé Abdoulaye Camara

Aka Moriah

664 932 996 / 625 242 334

cfodeabdoulaye@gmail.com

fodeabdoulayec07@gmail.com

SA  
FRI CAR SA

Société  
Africaine  
de Courtage d'Assurances et de  
Réassurances

Member of the GIB Africa Alliance

Votre Assureur conseil en toutes branches  
COURTAGE, SERVICING BROKER ET AUDIT  
D'ASSURANCES

Email : [safricar@yahoo.fr](mailto:safricar@yahoo.fr) , Site : [www.safricar.com](http://www.safricar.com)

Contact : 628 13 29 91 / 664 22 62 56 / 664 46 36 46

Almamy, Commune de Kaloum Immeuble FMR "AIR WELL"

CONFIEZ NOUS VOS ASSURANCES ET DORMEZ SUR LES DEUX OREILLES



**Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)  
Avis d'Appel d'Offres (AA0)  
DAO N° 04/MPEM/CAB//2026**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Journal de Horoya n°8357, le Souverain n°509 et Le travail 224 n°020. Cet avis d'appel d'offres sera publié sur le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (l'ARMP) et de la Direction Général du contrôle des Marchés Publics (DGCMP) : via les liens suivants : [www.armp.com](http://www.armp.com); et <https://telemo.gov.gn>.

2. Le Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026, afin de financer les Acquisitions Diverses, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de Fournitures en lot unique :

Autres acquisitions, Installations d'Infrastructures, Machines et Equipements (Acquisition de matériels techniques, informatiques et bureautiques pour les unités de transformation et la base vie du CNSHB dans le cadre du projet APOCEB).

3. Les produits seront fournis au Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime, sis au quartier Almamya, commune de Kaloum, Tel : 00224 628 88 69 96, E-mail : [prmpmpaem@gmail.com](mailto:prmpmpaem@gmail.com) pour un délai de quatre (4) mois.

4. Le Ministère sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'Acquisition de fournitures diverses.

Le Candidat peut soumissionner et en être attributaire s'il remplit les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

5. La participation à cet Appel d'Offres Ouvert tel que défini à l'articles 23 et suivants du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

7. Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime, Code postal : 307 et ouvert du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 17 heures 00. Numéro de téléphone : +224 628 88 69 96/622 44 61 34

8. Adresse électronique : [prmpmpaem@gmail.com](mailto:prmpmpaem@gmail.com) à compter du 29/06/2026 contre un paiement non remboursable d'un million de francs guinéens (1 000 000 GNF).

9. La méthode de paiement sera comme suit :

- 50% du montant seront versés au bénéfice du Receveur Central du Trésor au compte n°2011000136 ouvert à la BCRG ;
- 30% du montant seront versés au bénéfice de l'ARMP au compte n°2011 000 407 domicilié à la BCRG ;
- 20% du montant seront versés au bénéfice de l'Autorité Contractante au compte n°2011 000 148 domicilié à la BCRG.

10. Le dossier d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement. Les exigences en matière de qualification sont :

a) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices (2023, 2024 et 2025) supérieur ou égal à 5.000.000.000 GNF ;

11. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics du lundi au vendredi, de 8 heures 30 minutes à 17 heures 00.

**Numéro de téléphone : +224 628 88 69 96, au plus tard le 30/07/2026 à 10 heures 00 minute.**

Les offres qui ne parviendront pas à l'heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, conformément au paragraphe 1 de l'article 73 du Code des Marchés Publics et les représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse :

Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime, à côté de l'Ambassade de Nigeria –République de Guinée-Conakry dans la Commune de Kaloum- **Quartier Almamya.B.P : 307 Tel : +224 628 88 69 96, E-mail : [prmpmpaem@gmail.com](mailto:prmpmpaem@gmail.com), le 30/07/2026 à 10 heures 30 minutes.**

Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante millions de francs guinéens (150 000 000 GNF). Elle demeurera valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les prix des offres prendront en compte la redevance de régulation au taux de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Aussi, les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de 0,3% du Montant Hors Taxes du marché, supporté systématiquement par le titulaire du contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 150 jours à compter de la date limite de soumission.

Fassou THÉA



000001158

N°...../MPEM/SG/CC/PRMP/2026

Conakry, le 25 JUIN 2026

À l'attention des candidats

Objet : Avis de report de la date limite de dépôt et d'ouverture des plis

Référence de l'avis d'appel d'offres : DAO N°01/MPEM/CAB/2026

Intitulé du marché : Acquisition de fournitures en trois (3) lots :

**Lot1 : Acquisition de deux (2) vedettes de surveillances de 12 mètres ;**

**Lot2 : Acquisition de deux (2) vedettes de surveillances de 15 mètres ;**

**Lot3 : Acquisition de deux (2) vedettes de surveillances de 8.9 mètres.**

Mesdames, Messieurs,

Nous portons à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres ouvert susmentionné que la date limite de dépôt des offres, ainsi que la date de la séance d'ouverture des plis, sont modifiées comme suit :

- Ancienne date limite de dépôt des offres : 15 juillet 2026 à 10 heures 00 minute ;
- Nouvelle date limite de dépôt des offres : 05 août 2026 à 10 heures 00 minute.

Par conséquent, la séance d'ouverture publique des plis aura lieu le 05 août 2026 à 10 heures 30 mn dans la salle du Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime. Les autres termes, conditions et exigences de notre dossier d'appel d'offres demeurent inchangés. Nous vous prions de bien vouloir en tenir compte lors de la préparation de vos offres.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos projets et nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

  
Fassou THEA



REPUBLICUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité  
\*\*\*\*\*

MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE  
\*\*\*\*\*

UNITE DE GESTION DES PROJETS  
\*\*\*\*\*

PROJET DE TRANSFORMATION DU SYSTEME  
DE SANTE EN GUINEE (PT2S)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
POUR LE RECRUTEMENT DE QUATRE (4) ONG DANS LE CADRE DU FINANCEMENT BASE SUR LES RESULTATS (FBR) POUR LES REGIONS DE FARANAH, KANKAN, KINDIA ET LABE

Date début : 29/06/2026 – Date limite : 15/07/2026

Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) et du GFF pour financer le Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée (PT2S) « IDA Crédit N°7452-GN et Don : N°TF3354-GN » et a l'intention d'affecter une partie de ce financement à des services de consultant.

Les services de consultant (« les services ») comprennent le recrutement de quatre (4) Organisations Non Gouvernementales (ONG) pour aider à la mise en œuvre du Financement Basé sur les Résultats (FBR) au niveau des Régions de Faranah (Dabola, Dinguiraye, Faranah et Kissidougou), de Kankan (Kankan, Kérouané, Kouroussa, Mandiana et Siguiré), de Kindia (Coyah, Dubréka, Forécariah, Kindia et Télimélé) et de Labé (Koubia, Labé, Léoulouma, Mali et Tougué) pour une période d'une année dont la date de début est programmée pour le 1er octobre 2026.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de la procédure de Manifestation d'intérêt pour la mission de la mise en œuvre du FBR au niveau des Régions de Faranah, Kankan, Kindia et Labé sont insérés dans le site web de l'UGP [www.ugp-passp-ms.org.gn](http://www.ugp-passp-ms.org.gn).

Le Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée (PT2S) invite dès à présent les ONG admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les ONG intéressées doivent fournir des informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants : les ONG doivent avoir une expérience d'au moins cinq (5) années dans la mise en œuvre de l'approche du Financement Basé sur les Résultats et disposer de personnel clé avec des qualifications et expériences/compétences et être en règle vis-à-vis de l'Administration Publique.

La liste restreinte comprendra un nombre minimum de 5 à 8 ONGs par région.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs » de la Banque mondiale Septembre 2025 « Règlement de la Passation des Marchés », qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, Veuillez vous reporter aux informations spécifiques du paragraphe 3.17 cité plus haut.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres ONG pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'ONGs seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Des ONG seront sélectionnées conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

La langue de soumission est le Français et toute correspondance sera échangée en Français. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau au Tél. +224 626 963 888 - +224 626 963 890 :  
du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures 30 minutes.  
le vendredi : de 9 heures à 13 heures.

Les manifestations d'intérêt devront être déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15 juillet 2026 à 10 heures.

Bureau de la Division Passation des Marchés  
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique,  
Quartier Almamy, Commune de Kaloum,  
République de Guinée sis à l'Immeuble situé derrière  
l'Agence Principale de la BCRG

Adresses E-mail : [drgrovogui@gmail.com](mailto:drgrovogui@gmail.com), [barrysouadou@yahoo.fr](mailto:barrysouadou@yahoo.fr)  
Tél. +224 626 963 888 - +224 626 963 890,  
Site web [www.ugp-passp-ms.org.gn](http://www.ugp-passp-ms.org.gn)

- Tout dépôt de Manifestation d'Intérêt devra impérativement être enregistré sur la fiche de réception des dossiers disponibles au Bureau de la PRMP du MSHP.
- Seules des Manifestations d'Intérêt présélectionnées seront contactées pour la phase de Demande de Proposition.

Avec uniquement la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement de quatre (4) ONG dans le cadre du Financement Basé sur les Résultats (FBR) pour les régions de Faranah, Kankan, Kindia et Labé pour le PT2S ».





1489  
N°...../MSHP/CAB/2026

26 JUIN 2026  
Conakry, le.....

### Avis d'Appel d'Offres Restreint

AAOR N°02/PRMP/CAB/MSHP/2026

**Objet :** Acquisition des intrants d'hémodialyse dans les Régions, au Centre National d'hémodialyse de Donka (CNHD), au Centre d'Hémodialyse de l'Hôpital Amitié Sino-Guinéenne (HASGUI) et les intrants pour le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) au compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

#### Mesdames et Messieurs,

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a sollicité et obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer, l'acquisition des intrants d'hémodialyse dans les Régions, au Centre National d'Hémodialyse de Donka (CNHD), au Centre d'Hémodialyse de l'Hôpital Amitié Sino-Guinéenne (HASGUI) et les intrants pour le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) au compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Dans le cadre de l'exécution dudit marché, sous financement du budget national de développement (BND), j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à un Appel d'Offres Restreint sous pli fermé, pour la fourniture des intrants d'hémodialyse dans les Régions, au Centre National d'Hémodialyse de Donka (CNHD), au Centre d'Hémodialyse de l'Hôpital Amitié Sino-Guinéenne (HASGUI) et les intrants pour le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) au compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Les candidats inscrits sur la liste restreinte ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot et ne peuvent bénéficier plus de deux (02) lots.

- Lot1 : Intrants d'Hémodialyse dans les Régions ;  
 Lot2 : Intrants pour le Centre d'Hémodialyse de Donka (CNHD)  
 Lot3 : Intrants pour le Centre d'Hémodialyse de l'Hôpital Amitié Sino-Guinéenne (HASGUI) ;  
 Lot4 : Intrants pour le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS).

Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours dans les magasins des structures sanitaires bénéficiaires.

La présente lettre d'invitation a été adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après

Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours dans les magasins des structures sanitaires bénéficiaires.

Les candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

| N° | ENTREPRISES/SOCIETES                |
|----|-------------------------------------|
| 1  | SOGUIPREM Sarl                      |
| 2  | GUIBIOMED SARL                      |
| 3  | SOGUIMAP                            |
| 4  | MAISON DU MEDECIN ET DU PARAMEDICAL |
| 5  | PHARMACOM                           |
| 6  | AFRICA HEALTH CARE PHARMA SARL      |
| 7  | GUINEE MEDICAL STORE                |
| 8  | AFRICA MEDICAL SUPPLY SARL          |

La passation de marché sera conduite par voie d'Appel d'Offres Restreint tel que défini à l'article 28 du code des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un jeu complet du dossier d'Appel d'Offres Restreint qui peut être retiré contre un reçu de paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de trois millions (3 000 000 GNF) francs guinéens. Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée comme suit

- ✓ 50% au compte N°41 110 71 « Receveur Central du Trésor »
- ✓ 30% au compte N°2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG
- ✓ 20% au compte de l'Autorité contractante

MINISTERE DE LA SANTÉ ET  
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE



Une redevance de régulation de **0,60%** du montant hors taxes du marché sera prise en charge par l'Attributaire de marché conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 07 Août 2020.

Les frais d'immatriculation du contrat de **0,3%** du montant hors taxes du marché à verser sur le compte de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1015/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023, portant attributions, organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont une (1) copie originale et trois (3) copies au Service Passation des Marchés Publics du Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique, nouveau siège au 2<sup>ème</sup> étage à gauche, commune de kaloum au plus tard le **21/07/2026 à 10 heures 00 mn** et la séance d'ouverture des

plis aura lieu à **10 heures 30 mn** le même jour dans la salle de conférence du Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique.

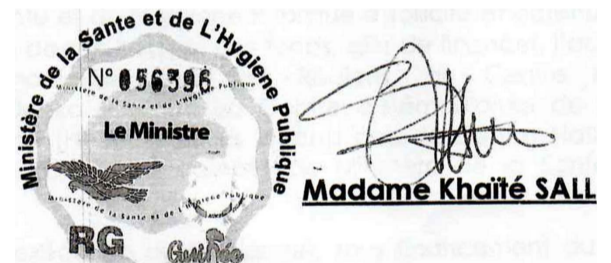
Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission égale à **1,5%** du montant de l'offre pour chaque lot en francs guinéens pour chaque lot et demeurera valide pendant vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre de **120 jours**.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant de la DGCMP et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Une version électronique de l'offre technique (scanné PDF) et financière (sous forma Excel et scanné PDF) sur clé USB (bordereau des prix unitaires).

Veuillez croire, **Mesdames et Messieurs**, en l'expression de mes salutations distinguées.



#### AVIS DE CONVOCATION

##### DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE VISTA BANK GUINEE S.A

Les actionnaires de **Vista Bank Guinée S.A** sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 25 Juin 2026 à 10 heures précises au Siège social de la banque sis au 8<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble Zein, quartier Almamyia Conakry, Commune de Kaloum à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'exercice clos le 31/12/2025,
2. Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025,
3. Approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2025 et affectation du résultat,
4. Vote des projets de résolutions,
5. Quitus aux administrateurs, à la Direction Générale et aux Commissaires aux comptes
6. Divers
7. Pouvoirs pour Formalités.

Conformément à la loi, vous pouvez, si vous le souhaitez, donner mandat à toute personne de votre choix pour vous représenter à cette réunion.

Conakry, le 11 Juin 2026

**Le Président du Conseil d'Administration**  
El Hadj Mohamed Moustapha KABA





**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT AMI N°04/AUD.F/G61/25  
(SERVICES DE CONSULTANTS / SELECTION DE FIRME DE CONSULTANTS)**

REPUBLIQUE DE GUINEE  
PROJET DE CONSTRUCTION DU CORRIDOR ROUTIER RÉGIONAL GUINEE-SENEGAL (TRONÇON MALI-GADALOUGUE : 53 KM)  
SECTEUR DES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS  
SERVICES DE CONSULTANTS  
MODE DE FINANCEMENT : VENTE À TEMPÉRAMENT  
NUMÉRO DE FINANCEMENT DU PROJET : GIN 1061

**Sélection d'UNE FIRME LOCALE de Consultants pour la Mission d'AUDIT  
COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET**

1. La République de Guinée a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BIsD) afin de couvrir le coût du Projet de Construction du Corridor Routier Régional Guinée-Sénégal (Tronçon Mali-Gadalougué : 53 Km), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les Services de Consultants.

2. Les Services comprennent deux activités principales exécutées au compte de chacun des cinq (05) exercices que comporte la Mission d'Audit Comptable et Financier du Projet GIN 1061 :

- L'Audit Financier annuel d'un exercice donné : cette activité principale est réalisée après la fin de l'exercice comptable donné ; et
- La Certification du Compte Spécial pour l'exercice donné : cette activité principale est réalisée au cours de l'exercice donné, autant de fois qu'il est nécessaire de réalimenter le Compte spécial.

Les services seront réalisés en Cent Quatre-Vingt-Cinq (185) jours répartis sur Cinquante-Huit (58) mois durant la période allant du mois d'Avril Février 2027 à février 2032. La date de démarrage prévisible des prestations est le 26 Avril 2027. Le niveau d'efforts est estimé à 6,72 experts-mois.

3. Les Termes de Référence (TDRs) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

**UNITÉ DE GESTION DES PROJETS ROUTIERS FINANCÉS DE LA BID EN GUINÉE (UGP-BID)**

À l'attention de : M. Karamoko TRAORÉ, Coordonnateur de l'UGP-BID  
AGENCE DE GESTION DES ROUTES (AGEROUTE GUINÉE SA), MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES, 5ÈME ÉTAGE, SALLE DE RÉUNION. IMMEUBLE ABRITANT LE SIÈGE DE L'UGP-BID, EN FACE DE L'EX-SOTELGUI, QUARTIER ALMAMYA, COMMUNE DE KALOUM, BP : 1691- CONAKRY, RÉPUBLIQUE DE GUINÉE. Tél : (+224) (625 28 47 75 // 626 44 29 37). E-mail : karamoko.traore@ageroute.gov.gn // aly-badara.bangoura@ageroute.gov.gn

4. L'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE Guinée SA / Ministère des Infrastructures, Agence d'Exécution du Projet), invite les Bureaux locaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

5. Les critères d'établissement de la liste restreinte sont : (i) Éligibilité en vertu des règles d'éligibilité de la BIsD ; (ii) Le nombre d'années d'expériences générales de la firme en qualité de Bureau local de Consultants dans le domaine d'audit comptable et financier ; (iii) Les qualifications de la firme locale pertinentes pour la Mission en Audit comptable et financier au cours des dix (10) dernières années à compter de 2016 : (iii.1) Qualifications spécifiques dans le domaine de l'exécution des missions analogues: le nombre de missions similaires effectuées par le Bureau (missions réalisées dans le cadre de l'audit comptable et financier des projets de construction et/ou Réhabilitation de routes bitumées et/ou d'ouvrages d'Art) ; (iii.2) Expériences de Services d'audit financier en institutions financières multilatérales de développement ou projets financés par des organisations internationales; et (iv) L'organisation technique et managériale de la firme.

Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

6. Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.12.1 (Partie 01/Chapitre 01) et 1.12.2 (Partie 01/Chapitre 01) des « Directives pour l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

7. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution. Le nombre de membres d'un

Groupement est non limité.

8. La sélection se fera en conformité avec la méthode de Sélection au Moindre Coût (SMC) stipulée dans les Directives.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : 08h00 à 16h00, heures locales tous les jours ouvrables du Lundi au Vendredi.

9. Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en personne) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 27 Juillet 2026.

**UNITÉ DE GESTION DES PROJETS ROUTIERS FINANCÉS DE LA BID EN GUINÉE (UGP-BID)**

À l'attention de : M. Karamoko TRAORÉ, Coordonnateur de l'UGP-BID  
AGENCE DE GESTION DES ROUTES (AGEROUTE GUINÉE SA), MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES, 5ÈME ÉTAGE, SALLE DE RÉUNION. IMMEUBLE ABRITANT LE SIÈGE DE L'UGP-BID, EN FACE DE L'EX-SOTELGUI, QUARTIER ALMAMYA, COMMUNE DE KALOUM, BP : 1691- CONAKRY, RÉPUBLIQUE DE GUINÉE. Tél : (+224) (625 28 47 75 // 626 44 29 37). E-mail : karamoko.traore@ageroute.gov.gn // aly-badara.bangoura@ageroute.gov.gn

Remarque importante : Présentation des Manifestations d'intérêt

La manifestation d'intérêt d'une Firme sera présentée sous forme d'un dossier appelé le « Dossier de Manifestation d'Intérêt (DMI) ». Le DMI d'une Firme sera présentée dans une enveloppe, contenant : un (01) original du DMI en papier+ trois (03) copies du DMI en papier + une (01) version électronique de l'original du DMI (sous la forme de clé USB). Le contenu de la clé USB doit être absolument identique à celui de l'original en papier.

L'original du Dossier de Manifestation d'Intérêt, chacune des 03 copies du DMI en papier ainsi que la version électronique de l'original du DMI de chaque Firme comprendra au minimum les pièces (ou documents) suivantes :

- Une Manifestation d'intérêt (sous forme de lettre), sur papier avec en-tête de la Firme, signée par le représentant habilité de la Firme (ou le Mandataire du Groupement) et adressée à Monsieur le Directeur Général de l'AGEROUTE-Guinée SA, Chef de l'Agence d'Exécution du Projet ;
- La présentation générale de la Firme consistant en une brève description de la Firme y compris l'indication obligatoire des informations suivantes : L'adresse complète de la Firme (Dénomination, Sigle, Boîte Postale, Téléphone, E-mails à contacter, ...) ; L'ensemble de ses filiales et les liens de dépendances (si applicable) et/ou sa société mère et les liens de dépendances (si applicable) ; Les principaux documents constitutifs de la Firme (RCCM, PV d'assemblée générale, ...) ; Le pays où la Firme a été immatriculée ou constituée légalement ; La liste du personnel dirigeant et professionnel de la Firme (avec indication de la filiation, du poste occupé et de la nationalité pour chaque membre du personnel) ; L'aire principale d'activités de la Firme ainsi que toute autre information jugée utile.
- L'Accord de groupement le cas échéant (en cas de groupement) précisant obligatoirement les rôles et responsabilités de chaque membre du Groupement ;
- La Déclaration sur l'honneur relative au conflit d'intérêt, aux sanctions, à l'exclusion par la BID et au boycott ;
- L'expérience Générale de la Firme en tant que Bureau d'Audit Comptable et Financier dans le domaine des infrastructures de transport ;
- Les qualifications de la Firme dans l'exécution des missions analogues (Missions réalisées dans le cadre d'audit comptable et financier de projets d'infrastructures de transport) au cours des dix (10) dernières années à compter de 2015 ;
- Organisation technique et managériale de la Firme (ou du Groupement, le cas échéant).

Conakry, le 22 Juin 2026

Le Directeur Général / AGEROUTE GUINEE SA

*P.O Directeur Général Adjoint*  
*M. Moïse SIDIBÉ*  
*M. Moïse SIDIBÉ*



## Agro-tour 2026 — Étape de Mandiana : le gouvernement au plus près des producteurs de Haute-Guinée



d'aménagement hydro-agricole. Face à ce constat, des instructions ont été données pour renforcer les évaluations techniques sur le terrain et formuler des solutions durables, afin de sécuriser durablement les surfaces cultivables et protéger les récoltes des producteurs locaux.



La mission nationale de suivi de la campagne agricole, "Agro-Tour 2026" se poursuit en Haute-Guinée avec une nouvelle étape dans la préfecture de Mandiana. La délégation gouvernementale, conduite par les Ministres Aminata Kaba, et Fatima Camara, accompagnée du Gouverneur de la région aconféré avec les communautés sur les enjeux de la réussite de la campagne agricole 2026.

Conformément à la vision de proximité qui caractérise l'Agro-Tour 2026, la visite a

permis d'échanger directement avec les producteurs, les autorités locales et la notabilité de Mandiana. Au cours des entretiens, la mission a pu dresser un état des lieux précis de la campagne agricole 2026 et identifier les principales contraintes qui freinent le développement du secteur dans la zone.

À la plaine de Koundian, la délégation a constaté un potentiel agricole immense, encore limité par des inondations récurrentes et certaines insuffisances en matière

de la rizerie de Mandiana a mis en lumière des difficultés persistantes liées au stockage, à la transformation et à la commercialisation des produits aqri-



coles. Ces constats appellent un renforcement de l'encadrement technique des producteurs ainsi qu'un appui accru aux infrastructures locales, conditions indispensables pour permettre aux filières de capter davantage de valeur ajoutée et d'améliorer les re-

venus des exploitants.

À travers l'Agro-Tour 2026, le Gouvernement réaffirme son engagement à rester à l'écoute des producteurs et à apporter des réponses concrètes et durables aux défis du monde rural. Cette mission de terrain s'inscrit dans la vision portée par le Président de la République, Mamadi Doumbouya à travers le Programme Simandou 2040, qui ambitionne de faire de l'agriculture guinéenne un véritable moteur de croissance, de modernisation et de souveraineté alimentaire pour l'ensemble du pays.

Guinéenews

## Sécurité alimentaire : À l'aube du repos biologique, le ministre de la Pêche, Fassou Théa effectue une visite dans les stocks de poissons



À l'approche du 1er juillet, date marquant le lancement officiel du repos biologique en Guinée -mesure cruciale pour la régénération de nos ressources halieutiques qui s'étendra jusqu'au 31 août-, le secteur de la pêche est en pleine effervescence. Ce jeudi, le ministre de la Pêche et de l'Économie Maritime, Fassou Théa, a pris le pouls du marché en effectuant une visite stratégique dans les entrepôts des importateurs majeurs que sont SONIT PÊCHE, AFRIMER et SOCODI. Anticiper la pénurie pour protéger la ressource

L'objectif est clair pour le département : concilier la protection nécessaire des espèces durant leur cycle de reproduction avec la demande pressante des ménages. Sous l'impulsion de la vision du Président de la République, Mamadi Doumbouya, une stratégie d'anticipation a été déployée. Grâce à la synergie entre la Primature et le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, une mesure d'exonération ciblée a été accordée aux grands importateurs.

Cette décision, loin d'être un simple geste administratif, est un levier de régulation visant à garantir un approvisionnement continu en protéines halieutiques pour Conakry et l'arrière-pays, tout en neutralisant toute tentative de spéculation sur les prix durant cette période de restriction des captures locales.

Une vigilance accrue sur la qualité

Sur le terrain, le ministre a tenu à souligner l'importance du contrôle sanitaire. Sous la houlette de l'Office national de contrôle sanitaire des produits

de la pêche et de l'aquaculture (ONSPA), dirigé par Mamadou Bano Diallo, les services veillent scrupuleusement sur la chaîne du froid et la qualité des stocks. « La durabilité ne doit pas se faire au détriment de la santé publique », semble être le mot d'ordre de cette mission d'évaluation qui se prolongera par un contrôle rigoureux des engagements pris par les opérateurs.

Le cap fixé : Accessibilité et disponibilité

Le ton est ferme. Le ministre Fassou Théa a donné des instructions claires aux opérateurs

: le marché guinéen ne doit souffrir d'aucune rupture. Les quantités importées doivent non seulement être suffisantes, mais aussi répondre à des standards de qualité irréprochables, le tout à des prix qui respectent le pouvoir d'achat des citoyens. De leur côté, les importateurs n'ont pas caché leur satisfaction. Ils saluent une démarche pragmatique et inclusive qui, selon eux, permet à l'ensemble des acteurs du secteur de contribuer à la sécurité alimentaire nationale. En facilitant l'accès à cette denrée de première nécessité, cette politique de collaboration public-privé marque une étape significative dans la gestion moderne de la pêche en Guinée.

Le message est passé : le repos biologique est une opportunité pour l'avenir de nos mers, et le ministère s'assure qu'elle ne devienne pas un fardeau pour le consommateur.

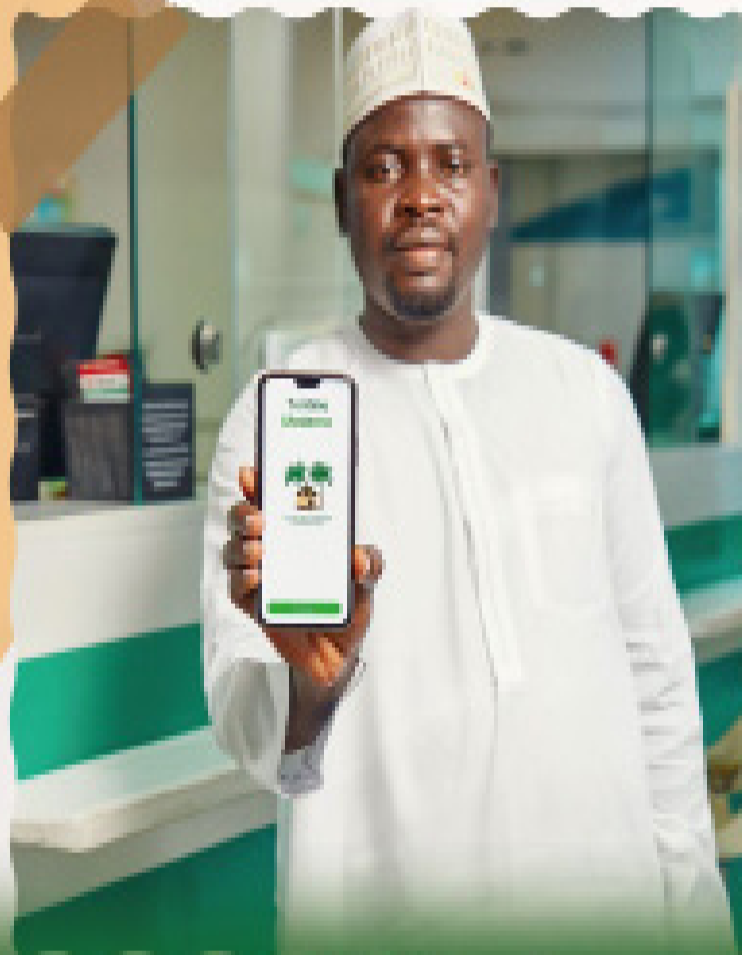




# TONTINE MODERNE

## ANTICIPER POUR CÉLÉBRER

### JANVIER



**Si toi de janvier**  
décides d'activer la Tontine  
Moderne du CRG aujourd'hui



### JOUR DE TABASKI



... Toi du **jour de la Tabaski**  
n'auras pas à t'inquiéter pour  
le prix du bœuf, les bijoux de  
la mariée ou la réception.



**CREDIT RURAL DE GUINEE**

CONTACTEZ- NOUS 626 55 55 55

Ensemble travaillons pour notre réussite

#Meilleure microfinance 2025